

Charte du C2I niveau 2 Métiers de la Santé 2016-2017 Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes

Modalités et règlement des examens :

1. Votre inscription au C2I niveau 2 est gratuite. Cette inscription est réalisée automatiquement par le personnel de la scolarité.
2. Le C2I niveau 2 comprend deux étapes : formation et certification.

La formation : elle se décompose en 4 modules distincts :

C2i Niveau 2 Métiers de la Santé : Droit

C2i Niveau 2 Métiers de la Santé : Gestion bibliographique

C2i Niveau 2 Métiers de la Santé : PMSI et les systèmes d'information hospitaliers

C2i Niveau 2 Métiers de la Santé : Formation à la recherche bibliographique biomédicale

Les enseignements sont dématérialisés et se font via des cours enregistrés disponible sur Moodle.

La certification : l'examen de certification se compose d'une épreuve théorique de contrôle des connaissances sous la forme de QCM d'une durée de 30 minutes.

L'épreuve de contrôle des connaissances réalisée par QCM comporte 15 questions. Le score d'une question est calculé selon la formule suivante : 1 point si aucune mauvaise réponse, 0.5 point si une mauvaise réponse, 0.25 point si 2 mauvaises réponses, 0 point au delà de deux mauvaises réponses. Une mauvaise réponse correspond à un item coché alors qu'il ne devait pas l'être ou à un item non coché alors qu'il devait l'être. Le score total est la somme des points obtenus aux 15 questions. Le seuil de validation du certificat est l'obtention d'un score total minimal de 7.5/15.

Calendrier des inscriptions et des examens :

Ces séances de certification sont d'une durée de 30 minutes chacune. Chaque étudiant sera convoqué par le Service de la Scolarité dont il dépend pour passer les séances de certification. Pour toute information complémentaire, il est possible de contacter le Dr Kevin Mouzat (kevin.mouzat@umontpellier.fr), responsable pédagogique du C2I pour la Faculté de Médecine de Montpellier-Nîmes.